

SESSION 2016

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : GRAMMAIRE

**COMPOSITION PRINCIPALE :
Option A : FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE
Option B : GREC ET LATIN**

Durée : 4 heures 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

***Option A :** Les candidats doivent utiliser des copies distinctes pour l'ancien français et le français moderne.*

***Option B :** Les candidats doivent utiliser des copies distinctes pour le grec et pour le latin.*

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

***NB :** La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

COMPOSITION PRINCIPALE
OPTION A : FRANÇAIS ANCIEN

Guillaume vient de recevoir une lettre de la part de l'empereur d'Allemagne. Il remercie le messager qui vient de la lui transmettre.

« Frere, dit il, l'empereor doint Diex grant joie et grant honor autant com mes cuers en desire. Et, por Deu, que fet il, mis sire ?	984
Mout a grant tens que ge nel vi. — Gel lessai tot sain, Deu merci. — Certes, fet il, ce m'est mout bel. »	988
Mout resgarderent le seël et li chevalier et les genz. Mout en avoit de tex laienz qui onques mes ne virent tel. Fet il : « Alez a son ostel, gardez qu'il soit bien hebergiez. »	992
Ainz que li sëauls soit brisiez, il vet a la chambre sa mere : « Vez, dame, dit il, l'emperere m'a envoié cest seël d'or ; mes ge ne sai qu'il a encor dedenz, mes ge le savrai ja. »	996
D'un sien coutel le revercha, si en trest le parchemin fors. Sa suer, la bele Liënors, en ot l'or por un soen fermail.	1000
Quant ele vit le bel cheval et un roi tot armé deseure : « Ha ! dame, se Dex me sekeure, fet ele, or doi mout estre lie quant j'ai un roi de ma mesnie. »	1004
Mis sire Guillaume s'en rit. « Se Deu plest et Saint Esperit, c'est tote honor qui vos vendra, fet la mere, ja n'i faudra :	1008
li cuers le m'a toz jors bien dit. » Uns siens chevaliers qui porvit la letre si li a leüe :	1012
« Li empereres vos salue ; après, si vos mandë et prie, lués q'avrez ceste letre oïe, que ja n'i querez nule essoigne por aloigne ne por besoigne, que vos n'ailliez a lui lués droit, qu'il n'iert mes liez jusqu'il vos voit.	1016
	1020

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, 981-1022

QUESTIONS

1. Traduire le texte du v. 988 au v. 1022. [4 points]
2. Retracer l'histoire phonétique de *joie* (v. 982 ; étymon : *gaudia*) et de *liez* (v. 1022 ; étymon : *laetus*). L'évolution sera conduite jusqu'en français moderne. [4 points]
3. Morphologie : étudier, en associant perspective synchronique (ancien français) et perspective diachronique (du latin au français moderne), les formes de passé simple du texte. [4 points]
4. Syntaxe : les emplois du subjonctif. [4 points]
5. Vocabulaire : étudier, en conduisant l'étude jusqu'au français moderne, les mots *trest* (v. 1001) et *oïe* (v. 1018). [4 points]

COMPOSITION PRINCIPALE

OPTION A : FRANÇAIS MODERNE

Il s'était formé chez les Rougon un noyau de conservateurs qui se réunissaient chaque soir dans le salon jaune pour déblatérer contre la République.

Il y avait là trois ou quatre négociants retirés qui tremblaient pour leurs rentes, et qui appelaient de tous leurs vœux un gouvernement sage et fort. Un ancien marchand d'amandes, membre du conseil municipal, M. Isidore Granoux, était comme le chef de ce groupe. Sa bouche en bec de lièvre, fendue à cinq ou six centimètres du nez, ses yeux ronds, son air à la fois satisfait et ahuri, le faisaient ressembler à une oie grasse qui digère dans la salutaire crainte du cuisinier. Il parlait peu, ne pouvant trouver les mots ; il n'écoutait que lorsqu'on accusait les républicains de vouloir piller les maisons des riches, se contentant alors de devenir rouge à faire craindre une apoplexie, et de murmurer des invectives sourdes, au milieu desquelles revenaient les mots « fainéants, scélérats, voleurs, assassins ».

Tous les habitués du salon jaune, à la vérité, n'avaient pas l'épaisseur de cette oie grasse. Un riche propriétaire, M. Roudier, au visage grassouillet et insinuant, y discourait des heures entières, avec la passion d'un orléaniste que la chute de Louis-Philippe avait dérangé dans ses calculs. C'était un bonnetier de Paris retiré à Plassans, ancien fournisseur de la cour, qui avait fait de son fils un magistrat, comptant sur les Orléans pour pousser ce garçon aux plus hautes dignités. La révolution ayant tué ses espérances, il s'était jeté dans la réaction à corps perdu. Sa fortune, ses anciens rapports commerciaux avec les Tuileries, dont il semblait faire des rapports de bonne amitié, le prestige que prend en province tout homme qui a gagné de l'argent à Paris et qui daigne venir le manger au fond d'un département, lui donnaient une très grande influence dans le pays ; certaines gens l'écoutaient parler comme un oracle.

Mais la plus forte tête du salon jaune était à coup sûr le commandant Sicardot, le beau-père d'Aristide. Taillé en hercule, le visage rouge brique, couturé et planté de bouquets de poils gris, il comptait parmi les plus glorieuses ganaches de la Grande Armée. Dans les journées de février, la guerre des rues seule l'avait exaspéré ; il ne tarissait pas sur ce sujet, disant avec colère qu'il était honteux de se battre de la sorte ; et il rappelait avec orgueil le grand règne de Napoléon.

Émile Zola, *La Fortune des Rougon*, chapitre III

QUESTIONS

1. Lexicologie (4 points)

- A. Les noms propres dans les deux premiers paragraphes.
- B. Étude du mot : *fainéants* (l. 11).

2. Grammaire (8 points)

- A. L'adjectif qualificatif, depuis : « Il parlait peu » (l. 8) jusqu'à la fin du texte. (6 points)
- B. Faites toutes les remarques utiles sur : « La révolution ayant tué ses espérances, il s'était jeté dans la réaction à corps perdu » (l. 17-18). (2 points)

3. Étude de style (8 points)

La description.

COMPOSITION PRINCIPALE

OPTION B : GREC

ΑΚΑΔΗΜΕΙΑ. Ἀκούετε, ὦ ἄνδρες δικασταί, πρότερα τὰ ὑπὲρ τῆς Μέθης· ἐκείνης γὰρ τό γε νῦν ῥέον. Ἠδίκηται ἡ ἀθλία τὰ μέγιστα ὑπὸ τῆς Ἀκαδημείας ἐμοῦ, ἀνδράποδον ὃ μόνον εἶχεν εὖνουν καὶ πιστὸν αὐτῇ, μηδὲν αἰσχροὺς ὧν προστάξειεν οἰόμενον, ἀφαιρεθεῖσα τὸν Πολέμωνα ἐκεῖνον, ὃς μεθ' ἡμέραν ἐκώμαζεν διὰ τῆς ἀγορᾶς μέσης, ψαλτρίαν ἔχων καὶ καταδόμενος ἕωθεν εἰς ἐσπέραν, μεθύων ἀεὶ καὶ κραιπαλῶν καὶ τὴν κεφαλὴν τοῖς στεφάνοις διηνησμένος. Καὶ ταῦτα ὅτι ἀληθῆ, μάρτυρες Ἀθηναῖοι ἅπαντες, οἳ μηδὲ πώποτε νήφοντα Πολέμωνα εἶδον. Ἐπεὶ δὲ ὁ κακοδαίμων ἐπὶ τὰς τῆς Ἀκαδημείας θύρας ἐκώμασεν, ὥσπερ ἐπὶ πάντα εἰώθει, ἀνδραποδισαμένη αὐτὸν καὶ ἀπὸ τῶν χειρῶν τῆς Μέθης ἀρπάσασα μετὰ βίας καὶ πρὸς αὐτὴν ἀγαγοῦσα ὑδροποτεῖν τε κατηνάγκασεν καὶ νήφειν μετεδίδαξεν καὶ τοὺς στεφάνους περιέσπασεν καὶ δέον πίνειν κατακείμενον, ῥημάτια σκολιὰ καὶ δύστηνα καὶ πολλῆς φροντίδος ἀνάμεστα ἐπαίδευσεν· ὥστε ἀντὶ τοῦ τέως ἐπανθοῦντος αὐτῷ ἐρυθήματος ὠχροὺς ὁ ἄθλιος καὶ ῥικνὸς τὸ σῶμα γεγένηται, καὶ τὰς ψῆδας ἀπάσας ἀπομαθῶν ἄσιτος ἐνίοτε καὶ διψαλέος ἐς μέσην ἐσπέραν κάθηται ληρῶν ὅποια πολλὰ ἡ Ἀκαδήμεια ἐγὼ ληρεῖν διδάσκω.

Lucien, *La double accusation*, §16

QUESTIONS

1. Morphologie et sémantique : étude des substantifs et adjectifs substantivés désignant des êtres humains dans le passage (on ne traitera pas des noms propres).
2. Syntaxe : étude des emplois du participe dans le passage.

COMPOSITION PRINCIPALE
OPTION B : LATIN

Non, ut opinor, habent rationem conciliandi ; sed quasi naufragiis magnis multisque coortis disiectare solet magnum mare transtra, cauernas, antennas, prorim, malos, tonsasque natantis, per terrarum omnis oras fluitantia aplustra	555
ut uideantur, et indicium mortalibus edant infidi maris insidias uirisque dolumque ut uitare uelint, neue ullo tempore credant, subdola cum ridet placidi pellacia ponti, sic tibi si finita semel primordia quaedam	560
constitues, aeuom debebunt sparsa per omnem disiectare aestus diuersi materiai, numquam in concilium ut possint compulsa coire, nec remorari in concilio, nec crescere adaucta ; quorum utrumque palam fieri manifesta docet res, et res progigni, et genitas procrecere posse.	565
Esse igitur genere in quouis primordia rerum infinita palam est unde omnia suppeditantur. Nec superare queunt motus itaque exitiales perpetuo, neque in aeternum sepelire salutem, nec porro rerum genitales auctificique motus perpetuo possunt seruare creata.	570
Sic aequo geritur certamine principiorum ex infinito contractum tempore bellum. Nunc hic, nunc illic superant uitalia rerum, et superantur item.	575

Lucrèce, *De rerum natura*, II, v. 551-576

QUESTIONS

1. Phonétique : étude du phonème /ī/ (synchronie, diachronie).
2. Morphologie : les composés nominaux du texte.